

Formulaire demandé par l'allocataire, le

**DEMANDE AIDE AU TEMPS LIBRE  
DES JEUNES DE 6 A 18 ANS  
(nés entre 2001 et 2013)**

**A remplir par l'allocataire :**

N° ALLOCATAIRE : .....	NOM et PRENOM : .....
------------------------	-----------------------

ADRESSE Actuelle : .....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et avoir pris connaissance des informations ci-dessous.

Fait à ..... Le / / 20

Signature

**A remplir par l'association : Attestation d'activité**

**A compléter et à faire signer par la structure qui accueille votre enfant pour une activité de loisirs, sportive ou culturelle.**

Nom de la structure : .....

Associative  Municipale ou collectivité territoriale  Affilié à une fédération  Autre

Adresse de la structure : .....

Certifie que l'enfant (Nom, prénom et date de naissance) .....

→ participe durant l'année 2019 à l'activité suivante : .....

→ la famille a réglé la somme de : .....€

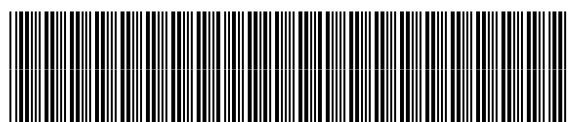
Correspondant aux frais de (à préciser : licence, cours, adhésion, sortie ponctuelle) : .....



*l'achat d'équipements ou de matériels ne sont pas pris en compte ainsi que l'achat d'animations et d'entrées non encadrées (piscine, cinéma...)*

Fait à ..... Le / / 20

**Cachet et signature de la structure**



## Conditions d'attribution de l'Aide au temps libre des jeunes de 6 à 18 ans :

- Votre enfant est inscrit dans une structure pour pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisirs au cours de l'année allant du 1<sup>er</sup> janvier au 16 décembre 2019.
- Vous avez réglé les frais d'inscription ; une aide peut vous être attribuée.
- Cette aide d'un montant maximum de 50 € par enfant vous sera versée directement sur votre compte bancaire enregistré dans votre dossier allocataire.

Pour en bénéficier :

1. Compléter et signer ce formulaire (un seul exemplaire par enfant)
2. Renvoyer ce formulaire à la CAF de l'Ain avant le 16 décembre 2019.



- ***Tout imprimé incomplet vous sera retourné et aucun justificatif ne sera pris en compte***
- ***Le versement de cette aide sera consenti pour la CAF dans le respect du Règlement Intérieur d'Action Sociale et sous réserve des crédits disponibles.***

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter :

CAF de l'Ain – Service Accompagnement social des familles – 4 rue Aristide Briand CS 50314  
01014 BOURG EN BRESSE Cedex  
✉ [afi.cafbourg-en-b@caf.cnafmail.fr](mailto:afi.cafbourg-en-b@caf.cnafmail.fr)

